

## Hommes et femmes au téléphone. Un chassé-croisé entre les sexes

In: Réseaux, 2000, volume 18 n°103. pp. 21-49.

### Résumé

Cet article se propose d'analyser les rapports entre les sexes à travers les contacts téléphoniques. Il met en évidence une séparation forte des mondes masculin et féminin dans les conversations entre les sexes concernant les relations affinitaires et une sélection évidente du sexe féminin comme figure privilégiée des relations familiales. Ces rapports sociaux sexués reflètent en partie l'existence d'un enracinement culturel et moral des habitudes sexuées participant à la construction dès le plus jeune âge de l'identité sexuelle, ainsi que le prolongement à travers le lien téléphonique des règles de convenance gouvernant les relations entre les sexes qui ont cours dans l'espace privé du domicile.

### Abstract

This article analyses relations between the sexes through telephone contact. It highlights a strong gender difference in conversations between the sexes and an obvious selection of women as the main figure of family relations. These gendered social relations partly reflect cultural and moral entrenchment of gendered habits which contribute to the construction of a sexual identity from early childhood. They also show the perpetuation, through the telephone, of social rules governing relations between the sexes in the private domestic sphere.

---

Citer ce document / Cite this document :

Rivière Carole-Anne. Hommes et femmes au téléphone. Un chassé-croisé entre les sexes. In: Réseaux, 2000, volume 18 n°103. pp. 21-49.

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso\\_0751-7971\\_2000\\_num\\_18\\_103\\_2271](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_2000_num_18_103_2271)

---

# HOMMES ET FEMMES AU TELEPHONE

Un chassé-croisé entre les sexes

Carole-Anne RIVIERE

Quels rapports entre les sexes mettent à jour les relations téléphoniques ? Si historiquement le XIX<sup>e</sup> siècle est associé à une rigidification des normes morales dans les rapports entre les sexes conduisant à un mouvement de séparation des hommes et des femmes, tant dans l'organisation de leurs loisirs que dans la répartition des rôles<sup>1</sup>, les dernières décennies ont été marquées par un recul non moins important de ces règles sociales traditionnelles.

L'analyse du sexe des interlocuteurs personnels rencontrés en face à face permet ainsi de faire le double constat à la fois d'une homolalie<sup>2</sup> qui imprègne à tout âge presque toutes les composantes de la sociabilité reflétant à des degrés divers le partage traditionnel des rôles entre les sexes, mais aussi de l'importance du travail féminin sur la diversification et l'ouverture de la sociabilité des femmes à l'univers du sexe opposé<sup>3</sup>. On peut donc se demander dans quelle mesure la diversification des relations que l'on observe dans les contacts en face à face apparaît également au téléphone.

La comparaison de la sociabilité téléphonique avec celle du face à face a permis, lors de travaux antérieurs, d'attirer l'attention sur le fait que le téléphone dessinait les contours d'un univers relationnel beaucoup plus étroit et centré sur des liens d'intimité que les rencontres en face à face<sup>4</sup>.

---

1. AGULHON, 1977 ; BECK, 1997 ; HENCK, 1996.

2. L'homolalie désigne la propension à parler avec des personnes partageant les mêmes caractéristiques que soi et vient du grec *laleîn*, parler. Employée par F. Héran pour désigner la propension à parler avec des interlocuteurs de même sexe dans son analyse de la sociabilité des Français (89), nous avons choisi de retenir cette notion dans cette contribution plutôt que celle d'homophilie qui désigne le fait d'apprécier ou d'aimer ses semblables. Même si la nuance entre les deux notions est marginale puisque le plus souvent on parle à des gens que l'on apprécie, il reste qu'utiliser le terme d'homolalie de sexe lève une certaine ambiguïté de sens en comparaison de celui d'homophilie de sexe et, surtout, ce choix permet d'assurer une certaine continuité des analyses en raison à la fois de la proximité du sujet, de l'approche et de la nature des deux enquêtes.

3. HERAN, 1989.

4. RIVIERE, 1999.

Compte tenu de cette spécificité, on s'interrogera ici sur le modèle de relations hommes/femmes que fait apparaître la sociabilité téléphonique, en regardant dans quelle mesure elle enregistre un phénomène d'élargissement des liens au sexe opposé. Pour cela, nous utiliserons une enquête réalisée en 1997 sur les pratiques téléphoniques (voir encadré méthodologique ci-dessous) qui, s'appuyant sur une procédure d'observation par carnet de compte, a permis de recenser et de décrire l'ensemble des interlocuteurs personnels contactés pendant deux semaines.

### **Encadré méthodologique**

#### ***L'enquête sur la sociabilité téléphonique***

L'enquête que nous utilisons pour mener nos analyses a été réalisée entre avril et juin 1997 auprès de 1 000 foyers représentatifs de la France entière, à l'intérieur desquels tous les individus de 12 ans et plus ont été interrogés, soit auprès d'un échantillon final de 2 200 individus environ. Le cœur de l'enquête a consisté à observer pendant deux semaines les contacts téléphoniques personnels des enquêtés selon une procédure par carnet de compte individuel auto-administré sur lequel ils notaient quotidiennement leurs appels émis et leurs appels reçus pour des motifs personnels, ceci quel que soit le lieu d'appel.

Chaque appel était notamment associé à un numéro de correspondant qualifié et décrit à la fin de l'observation. La procédure d'identification des interlocuteurs par un numéro unique est au fondement du dénombrement des relations personnelles entretenues par ego, c'est-à-dire partant d'un individu. En plus du carnet de communication, un questionnaire foyer et un questionnaire individuel ont été administrés aux enquêtés. Deux visites en face à face en début et fin d'observation, ainsi que des appels téléphoniques de contrôle en cours d'observation ont permis de valider au fil de l'eau le bon déroulement de l'enquête.

Dans l'ensemble, 60 % des interlocuteurs avec qui nous discutons au téléphone sont de même sexe que nous (tableau 1). Ce taux moyen, similaire à celui que l'on observe dans les relations en face à face est cependant associé à une inversion du degré d'homophilie entre les sexes. Alors que ce dernier est plus important chez les hommes que chez les femmes dans les relations en face à face (respectivement 64 % contre 60 %), la part d'interlocuteurs de même sexe avec qui l'on discute au téléphone est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (66 % contre 54 %).

**Tableau 1. Part des interlocuteurs selon leur sexe chez les hommes et les femmes en fonction du mode de contact (%)**

Illustration non autorisée à la diffusion

Outre ce phénomène d'inversion, l'homolalie différentielle entre hommes et femmes est également plus marquée dans les relations téléphoniques. De 66 % chez les femmes contre 54 % chez les hommes, l'écart que l'on mesure est trois fois plus important que dans les contacts en face à face (respectivement 60 % et 64 %). Ce sont les relations avec la parenté qui expliquent l'origine principale du phénomène d'inversion, faisant du téléphone un support privilégié par les femmes pour maintenir le lien familial. Avec ce constat d'un rapport entre les sexes contraire à ce que l'on observe dans les rencontres en face à face où les relations avec la parenté sont le seul domaine de la vie sociale montrant un équilibre entre les hommes et les femmes, il nous semble important d'apporter un éclairage complémentaire à cette question au travers des contacts téléphoniques.

### **LES CONTACTS FAMILIAUX : MIXITE DES RELATIONS CHEZ LES HOMMES ET FORTE HOMOLALIE DES RELATIONS CHEZ LES FEMMES**

Pris en charge par les femmes, les contacts familiaux entretenus par téléphone entraînent un renversement du rapport entre les sexes au sein de la population masculine, au point que la famille constitue la seule catégorie d'interlocuteurs avec laquelle la mixité des liens est majoritaire. Ainsi, chez

---

5. L'enquête sur les rencontres en face-à-face a été conduite par l'Insee à partir d'une l'observation par carnet de compte des contacts personnels de 5 000 foyers, selon une procédure similaire à celle utilisée dans l'enquête sur les contacts téléphoniques.

les hommes, 45 % seulement des interlocuteurs familiaux sont de sexe masculin. A l'inverse des contacts en face à face, qui favorisent un équilibre entre les sexes dans les relations avec la famille, voire traduisent une homolalie tant masculine que féminine avec la parenté collatérale<sup>6</sup>, les contacts téléphoniques révèlent la permanence du rôle traditionnel des femmes dans l'entretien des liens de parenté. Cette prise en charge féminine se caractérise alors par un effet dissymétrique entre les sexes (tableau 2) : forte homolalie féminine (66 % d'interlocuteurs de même sexe) et forte mixité masculine (55 % d'interlocuteurs de sexe opposé).

**Tableau 2. Part d'interlocuteurs de même sexe dans les contacts téléphoniques au sein des relations de parenté hors foyer (%)**

	Famille		
	1 <sup>er</sup> degré*	2 <sup>nd</sup> degré*	ensemble*
Hommes	40	51	45
Femmes	64	68	66
Moyenne	52	59,5	55,5
Médiane	50	66	50

\* Différences hommes/femmes significatives au seuil de 5 %

Famille 1<sup>er</sup> degré : parents, enfants, frères, sœurs

Famille 2<sup>nd</sup> degré : ascendants (grands-parents), descendants (petits-enfants), collatéraux (cousins, neveux, oncles), autre famille

C'est avec la famille qui constitue l'ancienne cellule conjugale (parents, enfants, frères et sœurs vivant hors du foyer) que la part des femmes au sein des interlocuteurs de la population masculine est la plus forte (66 %), et plus encore avec les parents et la fratrie. Qu'on soit un homme ou une femme, la mère occupe une place privilégiée dans les contacts parentaux. De la même façon, la fratrie féminine occupe une place prépondérante dans les contacts entre frères et sœurs. Seules les relations avec les enfants ne renvoient pas à des déséquilibres selon leur sexe et ne traduisent aucune différence significative entre hommes et femmes.

---

6. HERAN, 1989.

Comme nous disposons par ailleurs des informations concernant la parenté réelle<sup>7</sup> des enquêtés, il nous est possible de regarder la répartition des interlocuteurs selon leur sexe chez ceux qui ont encore leurs deux parents en vie, chez ceux qui ont au moins un frère et une sœur, chez ceux enfin qui ont des enfants de sexe masculin et féminin, et d'éliminer ainsi les biais pouvant résulter des configurations inégales des réseaux familiaux.

**Tableau 3. Répartition des interlocuteurs familiaux par sexe dans les contacts téléphoniques chez les enquêtés disposant d'un réseau familial mixte selon leur sexe (%)**

	Fratricie*		Parents**			Enfants			
	Frère uniq	Sœur uniq	Frère/sœur	Père uniq	Mère uniq	Père/mère	Fils	Fille	Fils et fille
<b>H</b>	25,5	<b>40,5</b>	34	24,6	<b>52</b>	23,4	13,3	25	<b>61,7</b>
<b>F</b>	19,2	<b>57,6</b>	23,2	9,6	<b>63,1</b>	27,3	21,4	21,4	<b>57,1</b>

\* au seuil de 1 %, \*\* différences hommes/femmes significatives au seuil de 0,1 %

Parmi les individus ayant au moins un frère et une sœur hors du foyer, 40 % des hommes ont été en contact avec leur(s) sœur(s) uniquement, contre 20 % des femmes avec leur(s) frère(s) uniquement (tableau 3). De la même façon, parmi la population enquêtée ayant encore ses deux parents en vie hors du foyer, 52 % des hommes ont été en contact avec leur mère uniquement contre 10 % des femmes avec leur père uniquement.

Figures centrales de l'entretien des liens familiaux, que l'on soit un homme ou une femme, il reste que c'est entre femmes que les relations entretenues sont davantage privilégiées : près de 60 % d'entre elles n'ont discuté qu'avec leur(s) sœur(s) et 63 % d'entre elles qu'avec leur mère. Même si la tendance à privilégier une relation exclusive avec le père ou le frère est plus importante chez les hommes que chez les femmes (25 % environ), elle est sans commune mesure avec la propension à ne discuter qu'avec la mère ou la sœur.

7. Un questionnaire concernant le réseau de parenté réel des enquêtés était administré à chaque adulte du foyer. Étaient décomptés les parents, les grands-parents, les frères et sœurs, les enfants et les petits-enfants encore en vie, vivant hors du foyer.

La structure de ces relations croisées au téléphone reproduit la structure des interactions verbales observées entre les jeunes et leurs parents, qui montre qu'au sein du foyer<sup>8</sup> la mère est une confidente privilégiée pour les enfants des deux sexes, mais beaucoup plus fréquemment pour les filles. De la même façon, si le père est relativement délaissé comme interlocuteur exclusif, il l'est beaucoup moins par les garçons que par les filles<sup>9</sup>.

Au regard des consignes méthodologiques de l'enquête qui assignaient un interlocuteur à une communication, celui-ci devant être l'interlocuteur principal (désigné comme celui avec lequel on a discuté le plus longtemps), ce constat pourrait être nuancé en ce qui concerne les relations téléphoniques avec les parents. Ces derniers pouvant être considérés comme un interlocuteur collectif, dans la mesure où lors d'une communication, un contact peut être établi successivement avec l'un puis avec l'autre, les résultats ne reflèteraient alors que l'effet de l'enregistrement d'un seul des deux parents sur le carnet de communication. Outre le fait que cette information n'infirme pas l'idée que la figure maternelle constitue le pilier communicant dans les relations qu'on entretient avec ses parents, l'examen des contacts établis par les individus dont les parents ne vivent pas ensemble confirme les résultats ci-dessus.

Ainsi, parmi les enquêtés dont les parents ne vivent plus ensemble, 52 % des hommes et 72 % des femmes ont eu un contact avec leur mère uniquement, et respectivement 34 % et 28 % en ont eu un avec leurs deux parents. Enfin, seuls les hommes (14 %) ont établi un contact exclusif avec leur père.

Qu'en est-il de la mixité des contacts avec la famille étendue ou du second degré ? Moins marquées qu'avec la famille directe, les différences hommes/femmes obéissent au même schéma.

L'homophilie masculine plus importante (51 % en moyenne d'interlocuteurs de même sexe avec la famille étendue) tient essentiellement aux relations avec les collatéraux : les cousins, oncles et neveux constituent la seule catégorie familiale au sein de laquelle la part d'interlocuteurs de même sexe est majoritaire (tableau 4). Cette tendance à la rigidification des rapports entre les sexes avec les collatéraux participe d'un mouvement qui touche

---

8. GALLAND, 1997.

9. Ces chiffres sont à lire avec prudence, dans la mesure où les effectifs sont faibles (53 enquêtés).



également l'homolalie féminine, puisque celle-ci atteint un taux de 77 % au sein de cette catégorie d'interlocuteurs (contre 66 % en moyenne avec le reste de la parenté).

**Tableau 4. Part d'interlocuteurs familiaux de même sexe au sein de la famille étendue selon le sexe des enquêtés (%)**

	Famille au second degré	
	Collatéraux	Autre famille
<b>Homme</b>	60	48
<b>Femme</b>	77	63
<b>Moyenne</b>	69	56

Il est ici difficile d'interpréter cette variation. On peut néanmoins imaginer que ces liens qui relèvent de la parenté consanguine secondaire (en comparaison des liens de parenté directs ou primaires) fonctionnent comme des relations obéissant à des normes plus affinitaires que normatives ou biologiques et révèlent des rapports entre les sexes<sup>10</sup> plus proches de ceux qui caractérisent les liens amicaux (voir *infra*). Les travaux anthropologiques ont effet bien montré que les systèmes de parenté, et en particulier les liens de parenté élargis, sont fondés tout autant sur des règles sociales que biologiques et qu'en tant que tel leur mode de représentation, de fonctionnement et de reconnaissance sociale est spécifique à chaque société<sup>11</sup>.

Dans les sociétés occidentales, où les règles concernant les interdictions sexuelles au sein d'une parenté élargie ont été adoptées tardivement, on pourrait également y voir la permanence d'un effet du mouvement de séparation des sexes qui s'instaure tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle avec son corpus de règles morales et de bonne conduite, plus facilement transposables à ces liens secondaires que primaires, en raison d'une moindre intériorisation des tabous sexuels les caractérisant. Ces relations secondaires, à la fois consanguines et affinitaires, auraient alors subi une

10. La notion de rapport entre les sexes est utilisée dans son sens ordinaire de relation, lien entre des personnes ou des objets.

11. HERITIER, 1996.

même pression sociale relative aux codes sociaux gouvernant les rapports entre les sexes<sup>12</sup>.

Avec les membres qualifiés « d'autre famille », sur lesquels on ne dispose pas d'informations complémentaires, mais dont on suppose qu'il s'agit de la belle-famille et de l'ex-famille, l'homolalie différentielle entre les hommes et les femmes est calquée sur celle que l'on observe avec la famille proche : mixité majoritaire chez les hommes (52 % d'interlocuteurs de sexe différent), forte homolalie chez les femmes (63 % d'interlocuteurs de même sexe).

Enfin, avec les ascendants et descendants au second degré, les effectifs très faibles ne nous permettent pas de détailler les rapports entre les sexes. Il semble néanmoins que l'on retrouve le schéma observé avec les ascendants et descendants au 1<sup>er</sup> degré, à savoir un rapport privilégié à la figure maternelle dans les relations avec les grands-parents chez les hommes comme chez les femmes (76 % d'interlocuteurs féminins parmi les ascendants), tandis qu'un rapport plus égalitaire s'établit avec les descendants (les petits-enfants joints par les femmes sont ainsi pour moitié des petites-filles et pour moitié des petits-fils) bien que cette tendance soit moins nette chez les hommes (66 % sont des petits-fils et 33 % des petites-filles).

A quoi cette prise en charge sexuée des contacts familiaux par les femmes renvoie-t-elle ? L'hypothèse selon laquelle elle refléterait un partage traditionnel des rôles entre les sexes réservant la gestion de la vie domestique et la gestion des relations de parenté à la femme est la plus probable. Le constat de la permanence de cette division sexuelle des tâches va en même temps de pair avec le constat de l'absence de nécessité d'une structure objective familiale pour justifier la continuité de ce partage sexuel. En effet on n'observe aucun lien significatif entre le degré d'homolalie dans les relations de parenté et la vie en couple (tableau 5). Si au regard du nombre d'interlocuteurs, la famille se constitue bien en domaine réservé des femmes (les femmes ont 1,55 fois plus d'interlocuteurs familiaux que les hommes), cette disposition n'est pas plus ou moins accentuée chez les femmes vivant en couple ou vivant seules, actives ou inactives.

De la même façon, au sein de la population masculine, les hommes vivant seuls n'ont pas un rapport différent à leur parenté que ceux vivant en couple,

---

12. Rappelons que c'est à la fin de l'Ancien Régime qu'est adoptée une loi interdisant les mariages consanguins jusqu'au 7<sup>e</sup> degré de parenté.

tant du point de vue du nombre de leurs interlocuteurs familiaux que du point de vue du degré d'homolalie. Au contraire, la part d'interlocuteurs de même sexe aurait tendance à être moins importante chez les chefs de ménage vivant seuls. Le même phénomène s'observe au sein de la population féminine : aucune différence significative n'apparaît entre les femmes célibataires et les femmes mariées conduisant à penser que l'homolalie différentielle qu'on observe entre les hommes et les femmes résulterait d'une répartition factuelle des tâches entre maris et femmes amenant celles-ci à gérer une partie du réseau familial du mari.

**Tableau 5. Nombre d'interlocuteurs téléphoniques familiaux et degré d'homolalie par sexe selon le statut conjugal**

	Nombre d'interlocuteurs familiaux		Part d'interlocuteurs de même sexe (%)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Chefs de ménage vivant seuls</b>	2,1	3,6	35	66
<b>Individus en couple</b>	2,1	3,3	45	68
<b>Moyenne</b>	2,1	3,4	40	67

En ce sens, on peut dire que l'homolalie différentielle observée entre hommes et femmes dans leurs contacts avec la parenté traduit moins un partage effectif des tâches domestiques qu'un signe tangible d'une identité sexuelle incorporée dès le plus jeune âge et portée comme habitude quotidienne au sens où l'ont défini E. Goffman (comme classe sexuelle), J.C. Kaufmann (comme injonction) ou P. Bourdieu<sup>13</sup> (comme habitus). Cette gestion fonctionnelle et affective des relations de parenté témoignerait ainsi de la permanence d'un geste résultant d'un long passé incorporé à la différenciation sexuelle, survivant comme caractéristique autonome de l'identité féminine, sans que sa mise en œuvre dans une relation vécue et objectivée au sein de l'institution matrimoniale soit aujourd'hui nécessaire.

Du point de vue de l'activité professionnelle, le travail féminin ne bouleverse pas la relation privilégiée qu'entretiennent les femmes avec la

13. BOURDIEU, 1998 ; GOFFMAN, 1977 ; J.C. KAUFMANN, 1992.

composante féminine de leur parenté, même si, en volume, les femmes actives ont un nombre de correspondants familiaux moins élevé que les femmes inactives (tableau 6).

**Tableau 6. Nombre et part d'interlocuteurs téléphoniques familiaux de même sexe chez les femmes selon l'existence d'une activité professionnelle**

	Nombre d'interlocuteurs	Part interlocuteurs de même sexe (%)
Femmes actives	3,0	66
Femmes inactives (hors élèves et étudiantes)	3,4	65

Vraisemblablement, tout se passe comme si le rapport privilégié qu'entretiennent les femmes avec le téléphone comme mode de contact interpersonnel renforçait leur disposition sociale et psychologique à s'occuper et gérer les relations familiales. Contrairement aux relations en face à face qui favorisent les rencontres familiales collectives, contribuant de fait à mettre en avant l'équilibre structurel entre les sexes (en tout cas avant 60 ans), le téléphone, par le caractère relativement exclusif de la communication qu'il instaure avec l'interlocuteur, met en exergue le rôle primordial des femmes dans la gestion des liens familiaux. De fait, dans l'observation des rencontres en face à face, aucune différence n'apparaissait entre les hommes et les femmes dans le nombre d'interlocuteurs familiaux<sup>14</sup>. Les discussions avec les membres de la parenté montraient un équilibre relatif entre les sexes, bien qu'une légère tendance à une plus forte homolalie féminine ait transparu, de même qu'une homolalie masculine avec les collatéraux.

Il est ici difficile de faire la part de ce qui relève de l'outil de communication de ce qui tient à la nature de l'interlocuteur pour expliquer la prégnance des femmes dans les contacts qu'elles entretiennent avec leur parenté. Ajoutons en effet que le téléphone apparaît dans tous les cas comme un outil privilégié par les femmes et constitue l'une des rares tendances que l'on puisse qualifier d'universelle. Outre les relations de parenté qui mettent en avant la spécificité de la pratique téléphonique comme univers féminin, la valorisation de ce mode de contact par les

14. HERAN, 1989.

femmes se traduit également par un usage intensif du téléphone en termes de fréquence et de durée d'appel<sup>15</sup>. Mentionnons que le temps de conversation téléphonique, deux fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes, est aussi au fondement des inégalités que l'on observe dans les affinités différentielles entre les hommes et les femmes pour ce moyen de communication.

Les réflexions menées par les psychologues pour comprendre le sens de ces écarts amènent à penser qu'ils traduisent des différences dans les constitutions psychologiques liées à des normes sociales fortement intériorisées. En particulier, parmi les attributs féminins, ceux qui renvoient à la capacité à parler de soi, de se confier, de parler de sentiments ou d'émotions intimes, sont souvent mis en avant pour expliquer une affinité avec un outil technique qui hypertrophie l'échange verbal comme support à l'interaction, alors qu'inversement, par leur place sociale traditionnelle, les hommes mettraient au cœur de leurs échanges interpersonnels le partage d'activités pratiques<sup>16</sup>.

Concernant plus spécifiquement le phénomène d'homolalie, le schéma dissymétrique entre les hommes et les femmes concernant les relations avec la parenté, fait que cette dernière catégorie est la plus ouverte aux personnes du sexe opposé. Avec l'ensemble des autres interlocuteurs téléphoniques, on observe en revanche un fort cloisonnement sexuel.

## LES AMIS, LES COLLEGUES, ET LES VOISINS : UN MONDE TRES CLOISONNE SEXUELLEMENT

Les contacts interpersonnels que les Français, hommes et femmes, établissent par téléphone, tant avec leurs amis qu'avec leurs collègues ou leurs voisins, sont considérablement cloisonnés sexuellement. Hors parenté, ce sont 7 personnes sur 10 en moyenne avec qui ils discutent au téléphone pour des raisons personnelles qui sont de même sexe qu'eux. Les médianes constituent un indicateur plus stigmatisant encore et montrent que pour la moitié des enquêtés, la totalité de leurs collègues, voisins et connaissances, sont de même sexe qu'eux (tableau 7).

---

15. MOYAL 1989 et 1992 ; RAKOW, 1992 ; RIVIERE, 1999 ; SMOREDA et LICOPPE, 1998.

16. ARIES et JOHNSON, 1983 ; DIMMICK, SIKAND et PATTERSON, 1994.

**Tableau 7. Part d'interlocuteurs téléphoniques de même sexe selon la catégorie d'interlocuteurs (%)**

	Parenté*	Amis*	Collègues	Voisins	Connaissances	Personnes mal connues
<b>Hommes</b>	<b>45</b>	65	<b>76</b>	75	58	53
<b>Femmes</b>	<b>66</b>	<b>70</b>	70	75	66	50
<b>Moyenne</b>	<b>57</b>	<b>68</b>	<b>73</b>	<b>75</b>	<b>63</b>	<b>51</b>
<b>Médiane</b>	50	75	100	100	100	50

\* Différences hommes/femmes significatives

En comparaison du degré d'homolalie observé dans les rencontres en face à face (60 % d'interlocuteurs de même sexe), le téléphone impose une fermeture plus importante sur les relations de même sexe. Inexistante avec les personnes mal connues, moins affirmée avec les personnes qualifiées de simples connaissances, l'homolalie atteint son niveau le plus élevé avec les amis, les collègues et les voisins, traduisant l'existence d'une volonté sélective plus stricte avec les interlocuteurs téléphoniques les plus électifs.

Plusieurs éléments peuvent rendre compte de ce phénomène d'homolalie. En premier lieu, la prédominance de l'espace sur le contenu pour définir le caractère privé du contact. Rappelons que 90 % des contacts téléphoniques personnels sont interrésidentiels, c'est-à-dire établis d'un domicile vers un autre domicile. Loin d'être neutre, le domicile-foyer semble participer activement à la définition de normes sexuées caractérisant les relations téléphoniques. La part d'interlocuteurs de même sexe passe ainsi de 57 %, lorsque les contacts téléphoniques ont lieu à l'extérieur du domicile à 70 %, lorsqu'ils ont lieu au domicile (tableau 8).

Au regard de la différenciation progressive des espaces, le domicile-foyer constitue incontestablement le lieu d'intimité le plus préservé de toute ingérence extérieure et, de fait, le plus en retrait de toute forme publique de contrôle social<sup>17</sup>. Prolongement de ce domaine réservé, le lien téléphonique, loin de définir un espace de communication intermédiaire entre le dedans et le dehors rendu possible par la mise à distance physique des interlocuteurs, définit un contact social investi du même degré d'intimité que celui qui

17. MAYOL, 1980.

s'impose dans la sphère privée elle-même. Loin d'être désengagé des règles normatives de la sphère privée, l'espace de communication téléphonique, par le mode exclusif de relation à l'autre qu'il met en place (par opposition à une participation collective de plus de 2 personnes lors d'une rencontre en face à face), semble même renforcer certaines prescriptions morales attachées aux relations interpersonnelles entre les sexes.

**Tableau 8. Part d'interlocuteurs (amis, collègues, voisins) téléphoniques de même sexe selon le lieu d'appel (%)**

	Extérieur domicile <sup>18</sup>	Au domicile
<b>Hommes</b>	51	68
<b>Femmes</b>	64	72
<b>Moyenne</b>	57	70

En ce sens, la relation interpersonnelle spécifique qu'institue le téléphone, contribue à montrer la persistance du tabou culturel concernant les rapports entre les sexes. Si l'existence d'une homolalie peut être l'expression d'une affinité plus importante entre personnes du même sexe, son exacerbation dans le cadre des relations téléphoniques, laisse penser qu'elle est également l'expression de codes sociaux de convenances organisant les relations entre les sexes. Dans cette perspective, le cloisonnement sexuel sensiblement plus important du réseau amical des femmes par rapport à celui des hommes (70 % contre 65 %), pourrait être l'expression de la permanence d'une tendance générale à l'antériorisation plus grande des normes morales traditionnelles chez les femmes, en raison du poids culturel et du contrôle social plus important qui s'exerce sur leur comportement.

En effet, parmi les pratiques morales convenant au sexe féminin et encouragées à travers l'histoire comme codes de bonne conduite, celles qui concernent la retenue, voire l'interdiction des relations avec l'autre sexe, ont longtemps été imposées comme modèle éducatif<sup>19</sup>. Aujourd'hui encore, la famille reste un espace social de transmission sexuellement inégalitaire,

18. « Extérieur domicile » – appels donnés et reçus en dehors du domicile sur des téléphones portables ou sur des postes publics. « Domicile » – appels donnés ou reçus du domicile (hors portables).

19. BOURDIEU, 1998 ; HENCK, 1996.

préparant les enfants à de futurs rôles sociaux différenciés<sup>20</sup> selon le sexe. Outre l'éducation implicite fortement sexuée des parents sur les projections scolaires de leurs enfants, l'éducation sexuelle continue d'imposer une représentation fortement différenciée de la relation à l'autre sexe selon que l'on est un garçon ou une fille. La méfiance et la peur de l'autre sexe perdurent comme valeurs sexuelles éducatives des filles, tandis que la conquête et la liberté sont encouragées comme principe d'affirmation chez les garçons.

Ce constat rejoint les résultats d'un ensemble de travaux ayant mis en évidence la construction et l'élaboration sociale des différences sexuelles à travers un apprentissage et une intériorisation précoce des comportements et des codes sociaux conformes à son sexe d'appartenance. Que ce soit à l'aide de la notion de classe sexuelle ou de celle « d'injonction », ou de celle de « disposition<sup>21</sup> », ces recherches ont pour point commun de montrer comment sont incorporés, dès la naissance, des comportements qui fondent l'identité sexuelle et qui, portés par les gestes quotidiens et l'habitude, assurent de façon invisible et silencieuse la permanence d'une différenciation entre les sexes dans le sens d'une subordination des normes féminines aux normes masculines. Les nombreuses analyses des différences de rôles sociaux entre hommes et femmes concluent également à l'existence d'une tendance aux inégalités sociales de sexe.

Cette déshistoricisation systématique cherchant à démonter la construction sociale arbitraire du biologique et à dénoncer la structure des relations sociales de domination du masculin sur le féminin ne signifie pas que les analyses conduites sont suffisantes pour comprendre la nature et l'essence des différences hommes-femmes. En effet, rappelons qu'au sens où l'entend Simmel, qui prônait une sociologie des rapports homme-femme en partant « de l'idée qu'il s'agit d'admettre que la différence est indépendante du rôle social qu'ils (les hommes et les femmes) peuvent jouer<sup>22</sup> », l'une des difficultés principales à penser la spécificité du féminin en soi tient à la domination des valeurs masculines admises comme normes objectives et à la dépendance implicite de l'échelle des valeurs féminines à celle des valeurs masculines objectivées<sup>23</sup>. En conséquence, pour Simmel, si c'est à

---

20. BLOSS, 1997.

21. BOURDIEU, 1998 ; GOFFMAN, 1977 ; KAUFMANN, 1992.

22. SIMMEL, 1923.

23. *Idem*.



l'intérieur même de cette relation que doivent être recherchées les essences du féminin et du masculin, c'est en posant au préalable l'unité et la singularité du féminin indépendamment de sa relation au masculin.

Dans cette perspective, constatons que malgré l'existence de nombreux travaux ayant émergé à partir du milieu des années 1970 sous l'influence des mouvements féministes, et aujourd'hui institutionnalisés à travers un nombre diversifié de revues<sup>24</sup>, une interrogation portant sur l'existence intrinsèque d'une spécificité féminine et d'une spécificité masculine reste souvent ignorée au profit d'une analyse des rôles sociaux de la femme<sup>25</sup>. Essentielle pour alimenter et nourrir le débat sur la question des relations entre les sexes, la démarche proposée, fondée implicitement sur une revendication d'égalité entre les sexes, s'inscrit néanmoins dans une perspective de négation d'une spécificité féminine en soi.

On voit combien la fragilité des tentatives faites pour penser l'existence de cultures masculine et féminine rend difficile toute certitude dans l'interprétation des différences observées à travers l'exemple du rapport entre les sexes dans les relations téléphoniques personnelles. Ainsi, si le constat à la fois d'une forte ségrégation sexuelle avec les interlocuteurs affinitaires et de la prise en charge des liens de parenté par les femmes traduit certainement la permanence de normes sociales fortement intériorisées proscrivant les relations entre personnes de sexe opposé et valorisant le rôle maternel et familial de la femme, il ne s'oppose pas à une interprétation faisant l'hypothèse de l'existence d'une culture féminine spécifique fondée sur la nature et le psychologique de la femme comme être de « l'intime », et de « l'intérieur », expliquant une affinité « naturelle » des femmes entre elles pour la conversation téléphonique.

Bien évidemment, il apparaît impossible d'entrer dans ce débat dans le cadre limité de cette contribution. En revanche, peuvent être estimés les effets de certaines caractéristiques sociales sur le degré d'homophilie dans les pratiques téléphoniques. En effet, tout en traversant la plupart des clivages sociaux, un certain nombre de facteurs tendent à le renforcer ou à l'amoinrir. Parmi eux, le diplôme, l'activité professionnelle et la situation

---

24. Parmi l'abondance des revues qu'on peut qualifier de « gender studies », citons *Signs*, *Sex Roles*, *Feminist Studies*, *Gender and Society*.

25. CHEHHAR, 1996 ; MILLAN GAME, 1994.

conjugale influencent dans un sens ou dans l'autre le degré de cloisonnement sexuel des relations des hommes et des femmes.

## LE DIPLOME, UN FACTEUR D'OUVERTURE SUR L'AUTRE SEXE

Les relations d'amitié se développent plus facilement entre personnes de même sexe. Ce constat que l'on peut voir comme un signe général d'homophilie c'est-à-dire une tendance à développer des relations avec nos semblables (au sens propre, ceux qui nous ressemblent) est aussi une traduction des rapports sociaux et culturels entre les sexes qui n'est pas neutre. Que ce soit avec les amis intimes, les amis moins proches ou les relations de travail, le degré de mixité du réseau d'interlocuteurs téléphoniques augmente avec le niveau de diplôme (tableau 9).

**Tableau 9. Part d'interlocuteurs téléphoniques de même sexe selon le diplôme (%) (\*)**

	Amis intimes	Amis moins proches	Collègues
Sans diplôme	73	75	78
Cap-bep	67	71	78
Baccalauréat	66	64	73
Diplôme sup.	64	61	69
Moyenne	67	68	75

(\*) hors enquêtés en cours d'étude

Alors que les diplômés du supérieur ont en moyenne près de 4 interlocuteurs sur 10 de sexe opposé, les non-diplômés en ont seulement 2. La permanence plus forte au bas de l'échelle sociale d'un modèle traditionnel des rapports entre les sexes rejoint ici les conclusions d'autres travaux menés sur la représentation du rôle de la femme<sup>26</sup> qui montrent qu'au regard du travail féminin ou de l'éducation des enfants, les attitudes progressistes s'élèvent à mesure que le niveau de diplôme augmente.

26. COMMAILLE, 1988 ; RIFFAULT, 1994.

Toutefois, à diplôme égal, des différences significatives entre les sexes demeurent. Il convient notamment ici de distinguer les amis intimes des amis moins intimes. Ainsi, alors que le réseau amical intime des hommes s'ouvre considérablement sur des personnes de sexe féminin à mesure que le niveau de diplôme augmente, celui des femmes reste fermé sur des personnes de même sexe, même chez les diplômées du supérieur<sup>27</sup> (tableau 10). Ce constat prolonge les résultats d'une enquête menée sur les réseaux de confidents<sup>28</sup> montrant que dans le cadre des échanges sur des sujets intimes, les femmes sont plus souvent choisies comme confidentes que les hommes, que l'on soit une femme ou un homme. Il s'inscrit également dans la tendance à choisir la mère plutôt que le père comme interlocuteur exclusif, dès lors que le sujet de discussion devient intime, que l'on soit une fille ou un garçon<sup>29</sup>.

**Tableau 10. Part d'interlocuteurs téléphoniques de même sexe selon le diplôme et le sexe (%) (\*)**

	Amis intimes		Amis moins proches		Collègues**	
	H	F	H	F	H	F
Sans diplôme	75	71	78	73	72	85
Cap-bep	65	69	70	73	86	66
Baccalauréat	58	71	62	66	75	73
Diplôme supérieur	55	74	59	64	71	72
Moyenne	65	72	66	68	78	73

(\*) hors enquêtés en cours d'étude

(\*\*) sur les actifs uniquement

27. Cette tendance n'est pas le simple reflet d'une diversité et d'un nombre plus grand des relations des plus diplômés qui auraient pour conséquence une diversité plus grande des sexes des interlocuteurs. En comparant le degré d'homolalie chez les plus diplômés et chez les moins diplômés pour un même nombre de correspondants, le cloisonnement sexuel reste plus fort chez les non-diplômés.

28. FERRAND et MOUNIER, 1993.

29. GALLAND, 1997.

Avec les amis moins intimes, où le principe de confiance n'est *a priori* plus dominant, l'effet du diplôme sur l'ouverture des relations au sexe opposé est visible, tant chez les hommes que chez les femmes, même si chez ces dernières le cloisonnement sexuel reste globalement toujours plus important.

Avec les collègues, l'effet du niveau de diplôme est moins linéaire et moins significatif. En raison de la répartition structurelle des sexes au sein du monde du travail, il n'est pas surprenant d'observer une homophilie masculine plus forte que celle des femmes. En revanche, alors que l'on aurait pu s'attendre à une ouverture plus grande des relations de travail au sexe opposé chez les femmes actives, la part de collègues de même sexe avec lesquels ont lieu les discussions téléphoniques en dehors du lieu de travail reste très élevée (73 %).

Pourtant, l'activité professionnelle n'est pas neutre. C'est en effet moins sur les relations de travail elles-mêmes que sur l'ensemble du réseau amical que le travail féminin contribue à ouvrir les relations des femmes au sexe opposé.

### **L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE : UN FACTEUR D'OUVERTURE SUR L'UNIVERS DU SEXE OPPOSE POUR LES FEMMES ET DE REPLI SUR LE MONDE MASCULIN POUR LES HOMMES**

L'activité professionnelle contribue chez les femmes à ouvrir l'éventail de leurs relations les plus électives au sexe opposé, tandis qu'elle se traduit chez les hommes par un effet inverse les conduisant à privilégier plus fortement les relations de même sexe (tableau 11). Alors que le fait d'évoluer dans un monde traditionnellement masculin conduit les hommes à reproduire dans leurs relations les plus personnelles un environnement également fortement dominé par les hommes, elle conduit les femmes à diversifier leurs relations amicales en direction du sexe opposé. Dans la mesure où ce constat résulte d'une tendance moyenne qui ne tient pas compte du degré de féminisation des emplois (l'information n'étant pas disponible dans l'enquête), ce résultat doit être lu avec prudence.

L'effet différentiel de l'activité professionnelle explique la disparition des différences entre les hommes et les femmes, puisque chez les actifs les deux

sexes se caractérisent par un degré d'homophilie similaire concernant leur réseau amical. Il est indépendant de la catégorie sociale, puisqu'au sein des actifs, aucune différence significative n'apparaît entre les statuts socioprofessionnels. Cette convergence entre les hommes et les femmes chez les actifs ne signifie pas toutefois que les rapports entre les sexes s'équilibrent. Les relations par téléphone restent considérablement cloisonnées sexuellement, tant avec les amis qu'avec les collègues et les voisins (72 % en moyenne d'interlocuteurs de même sexe).

**Tableau 11. Part d'interlocuteurs téléphoniques de même sexe chez les amis (%)**

	Actifs	Inactifs	Moyenne
<b>Hommes</b>	69	<b>60</b>	<b>65</b>
<b>Femmes</b>	67	<b>73</b>	<b>70</b>
<b>Moyenne</b>	68	69	68

En comparaison du réseau amical des femmes inactives, on peut dire que l'influence du travail féminin contribue à ouvrir leur réseau de relations au sexe opposé, même si cet assouplissement reste plus limité que dans l'univers des contacts en face à face <sup>30</sup>, en raison vraisemblablement du caractère intimiste du contenu de la relation qu'impose le téléphone (voir précédemment p. 12-13).

*A contrario*, chez les inactifs, le passage à la retraite accentue les différences entre les hommes et les femmes. Alors que l'absence d'activité professionnelle se traduit chez les premiers par une ouverture de leur sociabilité au sexe opposé, il implique chez les femmes un repli massif sur une sociabilité amicale largement dominée par les femmes (tableau 13).

Deux éléments peuvent rendre compte de ce nouveau renversement. Le premier, structurel, est relatif au déséquilibre entre les sexes visible à partir de 60 ans. En effet, tandis qu'il devient plus difficile pour les hommes de trouver des interlocuteurs de même sexe à mesure qu'ils avancent en âge, les femmes, pour les raisons inverses, féminisent davantage leurs réseaux.

---

30. HERAN, 1989.

Par ailleurs, bien que ne disposant pas dans cette enquête des contextes sociaux des rencontres, on sait qu'une part importante des interlocuteurs amicaux (20 % environ) est rencontrée sur le lieu de travail durant la vie professionnelle et est à l'origine des variations observées dans le degré d'homophilie des hommes et des femmes actifs, chacun ayant plus de chances de rencontrer un homme qu'une femme dans le cadre de son activité. Dans cette perspective, le passage à la retraite, dont on peut penser qu'il est un facteur décisif de rupture des amitiés de travail, serait aussi à l'origine du phénomène de renversement du degré d'homophilie, chez les hommes comme chez les femmes, dans le sens de la féminisation de leurs réseaux.

**Tableau 12. Détail des interlocuteurs téléphoniques de même sexe chez les amis chez les actifs (%)**

	Amis intimes	Amis moins intimes	Moyenne
<b>Hommes</b>	67	67	<b>69</b>
<b>Femmes</b>	66	66	<b>67</b>
<b>Moyenne</b>	67	66	68

**Tableau 13. Détail des interlocuteurs téléphoniques de même sexe chez les amis chez les inactifs (%)**

	Amis intimes		Amis moins intimes	Moyenne amis total		
	H	F		H	F	
Elèves/étudiant	72	75	61	67	69	73
Retraités	45	79	66	75	48	78
Autres inactifs	-	74	-	63	-	66

## LA VIE EN COUPLE : UN FACTEUR DE FERMETURE DU RESEAU AUX RELATIONS AMICALES DU SEXE OPPOSE

L'institution matrimoniale est l'un des cadres dans lequel se sont construites à partir de l'Ancien Régime les nouvelles règles de fonctionnement de l'espace domestique et de l'intimité entre époux, à travers une redéfinition des rôles et des rapports masculin-féminin. A ce titre, on peut imaginer que le mariage ou

la vie en couple n'est pas sans influence sur la structure homolalique des réseaux d'interlocuteurs téléphoniques des hommes et des femmes.

En effet, vivre seul se traduit par une plus grande ouverture du réseau amical sur le sexe opposé. Quel que soit l'âge, que l'on soit un homme ou une femme, les liens d'amitié sont dans l'ensemble plus diversifiés sexuellement lorsqu'on est célibataire. Chaque âge de la vie conserve cependant ses spécificités. La jeunesse, temps de la recherche amoureuse, de la recherche de soi, des rencontres, constitue la période pendant laquelle le réseau amical est le plus ouvert sur l'autre sexe. Il convient toutefois de distinguer la période de la sortie de l'enfance ou l'adolescence de celle de l'entrée dans la vie adulte.

Il est ainsi frappant de constater qu'autant l'adolescence (12-17 ans) montre une recherche de soi dans le reflet de l'autre du même sexe, autant la sortie de l'adolescence (18-25 ans) se traduit par un basculement vers la mixité du réseau amical intime (tableau 14).

En comparaison des autres âges de la vie, les deux phases de la jeunesse montrent les proportions d'homolalie et de mixité les plus extrêmes. Appartenant à un univers fermé de paires du même âge et même sexe, 77 % des amis proches des garçons et des filles âgés de 12 à 18 ans sont de même sexe qu'eux. Cette proportion chute à 59 % entre 19 et 25 ans.

Si ces tendances sont relativement homogènes chez les garçons et les filles, les échanges téléphoniques restent néanmoins plus cloisonnés sexuellement pour ces dernières entre 12 et 18 ans, laissant apparaître l'existence d'un contrôle plus important de leurs fréquentations amicales et la permanence culturelle d'un clivage sexuel sensible dans l'éducation parentale.

Avec l'entrée dans la vie adulte, l'un des clivages principaux pour comprendre l'ouverture du réseau amical sur l'autre sexe devient l'existence ou non d'une vie en couple. Quel que soit l'âge, le fait de vivre en dehors d'une relation amoureuse stable favorise l'intimité avec des personnes de l'autre sexe, alors qu'à l'inverse, l'engagement dans une vie à deux se traduit par un recentrage des conversations téléphoniques avec des amis du même sexe (tableau 15).

**Tableau 14. Part d'interlocuteurs téléphoniques de même sexe et âge moyen des amis proches chez les 12-25 ans**

Age		Interlocuteurs de même sexe (%)	Age moyen
12-18 ans	homme	74	16,0
	femme	80	17,0
	moyenne	77	16,5
19-25 ans	homme	58	23,5
	femme	60	24,5
	moyenne	59	24,0
<b>Total</b>	total population	68	

**Tableau 15. Part d'interlocuteurs téléphoniques de même sexe selon l'âge et la situation conjugale au sein du réseau amical proche**

Age		Interlocuteurs de même sexe (%)	Age moyen
19-25 ans	Vit en couple	71 (N = 37)	
	Ne vit pas en couple	56 (N = 137)	
	Moyenne	59	24
26-35 ans	Vit en couple	69 (N = 185)	
	Ne vit pas en couple	63 (N = 95)	
	Moyenne	67	33
36-45 ans	Vit en couple	73 (N = 127)	
	Ne vit pas en couple	64 (N = 58)	
	Moyenne	70	39
46-55 ans	Vit en couple	77 (N = 132)	
	Ne vit pas en couple	54 (N = 67)	
	Moyenne	69	44
Total population	Total	68	

Note : N = effectifs



Déjà visible chez les 19-25 ans, malgré la faible représentativité de cette situation chez les jeunes, cette tendance s'affirme aux âges adultes. Elle traduit à la fois l'importance du foyer comme sphère d'intimité partagée où se négocient les relations et le prolongement des règles tacites de fonctionnement de cet espace à travers le lien téléphonique. Comme l'ont montré certains travaux, la rencontre du conjoint a pour conséquence des réajustements identitaires, parmi lesquels la redéfinition des liens d'intimité avec le sexe opposé occupe une place centrale<sup>31</sup>. A ce titre, il n'est pas surprenant d'observer au sein des couples la mise en place de normes sexuées fortes concernant les liens amicaux traduisant une volonté de préservation et de protection de son unité dans son espace le plus intime.

Cette règle tacite d'absence de rapprochement avec « un autre » de sexe opposé est partagée par les hommes et par les femmes qui vivent en couple et met en avant un phénomène de convergence des comportements des hommes et des femmes observés dans toutes les tranches d'âge (tableau 16). A l'inverse, chez les célibataires, l'effet de cloisonnement sexuel reste plus important chez les femmes<sup>32</sup> que chez les hommes, sans doute en raison à la fois de la plus grande tolérance à l'égard des prescriptions morales concernant les comportements de ces derniers et de l'importance déjà mentionnée du rôle des femmes comme confidentes privilégiées par les deux sexes<sup>33</sup>.

**Tableau 16. Part d'interlocuteurs téléphoniques de même sexe selon l'âge, la situation conjugale et le sexe (%)**

	Vit en couple		Ne vit pas en couple	
	Homme	Femme	Homme	Femme
26-35 ans	69	69	57	70
36-45 ans	73	74	46	71
46-55 ans	77	77	46	55

L'avancée en âge reflète des tendances identiques qui se déforment toutefois sous l'effet de l'évolution structurelle de la pyramide des âges et du déséquilibre entre les sexes qui en résulte, visibles à partir de 55-60 ans. Même si les couples conservent des réseaux amicaux marqués par un degré

31. ALBERONI, 1981; KAUFFMAN, 1992.

32. Tendence que l'on observe même chez les femmes inactives et actives.

33. FERRAND et MOUNIER, 1993 et 1998.

d'homophilie plus élevé que ceux des personnes vivant seules, les réseaux des hommes se caractérisent par une mixité de plus en plus importante qui devient dominante chez les plus de 66 ans, alors qu'à l'inverse, ils se féminisent de plus en plus chez les femmes (tableau 17).

**Tableau 17. Part d'amis intimes du même sexe et âge des interlocuteurs téléphoniques chez les plus de 56 ans selon la situation conjugale et le sexe (%)**

	Vit en couple		Ne vit pas en couple		Age moyen
	Homme	Femme	Homme	Femme	
<b>56-65 ans</b>	54	79	47	75	52
<b>66 ans et plus</b>	56	66	39	80	53

Cette photographie des rapports entre les sexes a permis d'attirer l'attention sur l'existence d'une séparation des mondes masculin et féminin dans l'univers des relations personnelles, alors que la réalité démographique présente une égalité structurelle entre les sexes, au moins jusqu'à 60 ans. Bien que nous ne disposions pas des informations nécessaires permettant de mesurer la part des effets structurels, culturels, ou encore liés aux natures psychologiques constitutives des hommes et des femmes pour expliquer les rapports entre les sexes, la description brute des relations entre hommes et femmes au téléphone met en évidence des résultats suffisamment contrastés pour conclure à l'existence d'une sélection du sexe des interlocuteurs personnels.

La nature de cette sélection reflète pour partie l'existence d'un enracinement social et culturel des rapports hommes/femmes. C'est ainsi que la dissymétrie entre une forte homophilie féminine et une forte mixité masculine avec la parenté atteste de la permanence du rôle traditionnel et privilégié des femmes dans l'entretien des liens familiaux. Cette répartition sexuée visible au sein des couples comme chez les célibataires, indépendante de l'exercice ou non d'une activité professionnelle et, en ce sens, désinscrite des situations de partage traditionnel des tâches dans le cadre de l'institution familiale, témoigne de la force de l'incorporation des habitudes sexuées qui participent à la définition de l'identité sexuelle.

De la même façon, le fort cloisonnement sexuel dans les relations téléphoniques affinitaires et particulièrement amicales atteste implicitement d'un rapport inégalitaire dans les affinités entre les sexes en partie construit sur les valeurs et les pratiques traditionnelles de bonne conduite devant guider les relations au sexe opposé. L'influence du diplôme, de l'activité professionnelle ou de la vie en couple sur la structuration homolalique des réseaux dans le sens d'une ouverture ou d'une fermeture des relations entre les sexes, confirme cette influence culturelle comme facteur de changement et de permanence des rapports entre les sexes.

La structure homolalique du réseau des interlocuteurs téléphoniques tient également au caractère intime de la relation téléphonique du domicile-foyer en tant que le contact téléphonique prolonge et reproduit les règles de conduite qui ont cours dans l'espace privé du foyer, protégé de et proscrivant toute ingérence extérieure inconvenante<sup>34</sup>. En ce sens, la distance physique qui caractérise le lien téléphonique ne libère en rien des interdits implicites concernant la promiscuité des contacts avec le sexe opposé. En revanche, la neutralité de l'espace public est associée à cet effet libérateur et d'ouverture des communications sur le sexe opposé. Reste à voir dans quelle mesure cette influence se généralise avec l'usage des portables.

Enfin, les facteurs de changement que nous avons identifiés ne renversent pas la tendance générale au cloisonnement sexuel que l'on observe dans toutes les catégories d'interlocuteurs, exceptées les relations de parenté qui constituent un domaine à part de relations. En ce sens, et au-delà du fait que la mesure que nous en avons donnée reste partielle, la singularité du rapport entre les sexes au téléphone, associée à la valorisation universelle de cet outil de communication par les femmes, pourrait être l'exemple idéal d'une recherche appuyant l'idée que les différences homme-femme ne doivent pas être uniquement pensées comme un travail de construction sociale du biologique, mais aussi comme une affaire de goût fondée sur des différences d'inclinaisons, intrinsèques aux modes singuliers de l'Être-féminin et l'Être-masculin.

---

34. RIVIERE, 1999.

---

## REFERENCES

---

- AGHULON M. (1977), *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848*. Paris, Armand Colin.
- ALBERONI F. (1981), *Le choc amoureux : recherches sur l'état naissant de l'amour*, Paris, Ramsay.
- ARIES E., JOHNSON F. (1983), « Close friendship in adulthood: Conversational content between same-sex friends », *Sex Roles*, 9, p. 1183-1195.
- BECK R. (1997), *Histoire du dimanche de 1700 à nos jours*, Editions de l'Atelier Patrimoine.
- BLÖSS T. (1997), *Les liens de famille : sociologie des rapports entre générations*, Paris, PUF.
- BOURDIEU P. (1998), *La domination masculine*, Paris, Le Seuil.
- CHEHHAR M. (1996), « Femmes et hommes, état des lieux sociologiques », *Revue des Sciences Sociales*, n° 23, p. 78-87.
- COMMAILLE J. (1993), *Les stratégies des femmes : travail, famille et politique*, Paris, La Découverte.
- COMTE A. (1975), *Cours de philosophie positive, 1830-1842*, Editions Hermann, rééd.
- DIMMICK J.W, SIKAND J, PATTERSON S.J. (1994), « The gratification of the household telephone », *Communication Research*, 21, p. 643-663.
- DURKHEIM E. (1895, rééd.1960), *Le suicide*, Paris, PUF.
- FERRAND A., MOUNIER L. (1993), « L'échange de paroles sur la sexualité : une analyse des relations de confiance », *Population*, 48 (5), p. 1451-1475.
- FERRAND A., MOUNIER L. (1998), « Influence des réseaux de confiance sur les relations sexuelles », in N. Bajos *et al.* (sous la direction de), *La sexualité au temps du sida*, Paris, PUF.
- GALLAND O. (1997), « Parler en famille : les échanges entre parents et enfants », *Economie et Statistiques*, n° 304-305, p. 163-177.
- GOFFMAN E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Editions de Minuit.
- GOFFMAN E. (1977), « The arrangements between the sexes », *Theory and Society*, 4 (3), p. 301-332.
- HENCK V. (1996), « Images de la femme idéale au XX<sup>e</sup> siècle », *Revue des Sciences Sociales*, n° 23, 1996.

- HERAN F. (1988), « La sociabilité, une pratique culturelle », *Economie et Statistique*, n° 216, p. 3-21.
- HERAN F. (1989), « Mixité et homolalie : le rapport entre les sexes dans la vie quotidienne des français » In *Les ménages : mélanges en l'honneur de J. Desabie*, Paris, INSEE.
- HERAN F. (1990), « Trouver à qui parler : le sexe et l'âge de nos interlocuteurs », *Données sociales*, Paris, INSEE.
- ERFRAY C.(1996), « Homme et femme, une petite différence », *Revue des Sciences Sociales*, n° 23, p. 72-77.
- HERITIER F. (1996), *Masculin/féminin : la pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.
- KAUFMANN J-C. (1988), *La chaleur du foyer : Analyse du repli domestique*, Paris, Meridiens Klincksieck.
- KAUFMANN J-C.(1992), *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan.
- MAYOL P. (1980), *Habiter, cuisiner*, Union générale d'Éditions.
- MILLAN-GAME E. (1994), « Masculin/féminin », In H. Riffault (éd.), *Les valeurs des Français*, Paris, PUF.
- MOYAL A. (1989), *Women and the Telephone in Australia*. Sydney, Strategic Analysis Unit – Corporate Directorate Telecom Australia.
- MOYAL A. (1992), « The gender use of the telephone: an australian case study », *Media Culture and Society*, vol. 14, p. 51-72.
- PROST A. (1987), « Frontières et espaces du privé. » In P. Aries, G. Duby (sous la direction de), *Histoire de la vie privée*, vol. 5, Paris, Le Seuil.
- RAKOW L. (1992), *Gender on the lines: Women, the Telephone, and Community Life*, Chicago, University of Illinois Press.
- RIFFAULT H. (1994), *Les valeurs des Français*, Paris, PUF.
- RIVIERE C. (1999), *La sociabilité téléphonique, contribution à l'étude des réseaux de relations personnelles et du changement social*. Thèse de doctorat, IEP Paris.
- SIMMEL G. (1923, réed. fr. 1989), *Philosophie de la modernité*, Paris, Payot.
- SMOREDA Z., LICOPPE C. (1998), *Effets du cycle de vie et des réseaux de sociabilité sur la téléphonie*. Issy-les-Moulineaux, CNET.